

Contribution collective N° 12
associée de 18 lettres
d'entreprises en version
papier.

Monsieur Daniel TAURAND
Président de la commission d'enquête INSPIRE
SMTC-AC
2 bis rue de l'Hermitage
63000 CLERMONT-FERRAND

Cournon d'Auvergne, le 15 juin 2022

N/Réf. : CB-1006-205

Objet : Enquête publique pour le projet INSPIRE

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'enquête publique que vous présidez, la FRTP Auvergne-Rhône-Alpes souhaiterait vous faire part de son soutien fort au projet INSPIRE et de l'importance primordiale d'une telle restructuration du réseau de transport en commun de l'agglomération clermontoise.

Ce projet répond à des enjeux de desserte et de mobilité métropolitaines, évoqués depuis de nombreuses années. Suite à l'abandon de la création d'une 2^{ème} ligne de tramway, deux lignes de bus à haut niveau de service se profilent désormais : la première, reliant Royat à Aulnat sur environ 12 kms, permet de traverser l'agglomération d'ouest en est. La seconde, sur près de 17kms, reliera Durtol à Cournon. Il est important de souligner que ces deux tracés desserviront des points stratégiques du territoire tels que les gares SNCF de Clermont-Ferrand et Cournon d'Auvergne, l'aéroport ou encore le Zénith et la Grande Halle d'Auvergne. Ils inscriront la métropole de Clermont-Ferrand, comme les autres métropoles du territoire Auvergne-Rhône-Alpes, dans un schéma dynamique de la gestion de ses transports urbains.

A cela s'ajoutent plusieurs arguments, en faveur de :

- **La sécurité** : Il est indéniable que ces nouvelles lignes de transports en commun vont fluidifier le trafic routier et réduire les risques d'accidents de la route.
La mise aux normes des différents réseaux souterrains (canalisations d'eau potable, d'assainissement et les divers réseaux d'énergie) va également réduire les pertes en eau potable et les risques de coupure sur la totalité du parcours.
- **L'économie et l'emploi local** : Pendant la phase travaux, les entreprises titulaires des marchés (que nous représentons en grande partie au sein de notre Fédération) pourront embaucher et former du personnel tout au long du chantier. Nous estimons qu'un million d'euros investis représentent sept emplois directs et trois emplois indirects liés à notre secteur des Travaux publics (ratio utilisé communément par l'INSEE).
Des clauses d'insertion seront également mises en place et compléteront les actions de formation des entreprises. A terme, les zones desservies par ces nouvelles lignes seront plus attractives pour l'implantation de diverses activités économiques.

• **L'environnement et la santé :**

- Dans les embouteillages, la consommation de carburant augmente très significativement. Une voiture moyenne peut consommer jusqu'à 16L/100 km (étude de l'ADEME) ! Proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle et désengorger le trafic permettront de diminuer les émissions de GES (responsables du réchauffement climatique), et d'autres polluants tels que les oxydes d'azote ou les particules fines, responsables de problématiques sanitaires et environnementales liées à la qualité de l'air (40 000 morts prématurées sont à déplorer, à cause de la mauvaise qualité de l'air, chaque année en France). L'infrastructure ainsi réalisée permettra de lutter contre ces effets néfastes.
- Le projet comprend l'amélioration des réseaux souterrains dont ceux d'assainissement. La création de nouveaux bassins, le traitement des eaux ainsi que les exutoires et les filtrations qui vont de pair permettront de diminuer les impacts sur le sol et l'eau du secteur par la suite.
- Les impacts environnementaux liés au chantier en lui-même peuvent être anticipés pour les limiter au maximum en phase de construction. Les études environnementales vont déterminer les actions et précautions à prendre pendant les travaux. Désormais, rien n'est laissé au hasard : la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité également. En particulier, nous pouvons lister les actions suivantes :
 - Création de divers bassins de stockage et autres moyens de récupération de l'eau qui seront un atout pour le respect des ressources.
 - Engagement des entreprises de réduire leur impact carbone en utilisant des matériaux bas-carbone, des véhicules moins polluants, etc.
 - Réemploi, réutilisation et recyclage des matériaux selon les principes de l'économie circulaire. Ces principes pourront être mis en œuvre après avoir évalué la composition des matériaux excavés. Les enrobés des chaussées peuvent être recyclés sur site. L'utilisation d'enrobés tièdes serait aussi une très bonne solution technique et environnementale.
 - La gestion des eaux et des poussières sur chantier peut être prise en compte également.
 - Des mesures compensatoires seront prises en ce qui concerne la biodiversité.

En parallèle, des réflexions doivent être lancées sur **l'innovation** avec, par exemple :

- La récupération d'énergie via les voies secondaires permettrait d'alimenter des panneaux et autres feux de signalisation ou diverses installations à proximité de l'axe.
- Les eaux de pluie pourraient être récupérées pour alimenter une station de traitement à proximité.

D'autres techniques existent et permettront d'allier environnement, économie et innovation du secteur pour le bien-être de tous les acteurs associés au futur chantier et les utilisateurs.

Enfin, **le financement** étant pris en charge par le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole, complété par une subvention de l'Etat, le coût de l'opération n'aura pas d'impact sur les usagers, excepté le billet et/ou les abonnements liés au transport.

Autant d'atouts, non exhaustifs, font de ce projet de BHNS une chance pour le territoire concerné.

C'est pourquoi nous vous confirmons l'approbation de la FRTP Auvergne-Rhône-Alpes et de tous ses syndicats de spécialités (Routes de France AURA, Les Canalisateurs Auvergne, Syndicats de réseaux secs - SRER et SERCE -) à ce projet de restructuration du réseau de transports collectifs.

Nous vous remercions de la prise en compte de notre avis favorable à cette réalisation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pierre BERGER

